



Frais sur saisie de compte bancaire

Par **caelix**, le **28/05/2008 à 15:06**

actuellement en recevabilité BDF sur le surendettement
la banque doit elle me compter des frais de + 100 € car un huissier est venu saisir mon compte

Par **novice43**, le **29/05/2008 à 23:05**

bonsoir,

S'il y a eu saisie, automatiquement cela génère des frais et bien sûr les banques sont fortes à ce jeu là.

Ensuite pour plus d'infos sur ce sujet, vous pouvez contacter l'AFUB, l'association Française des Usagers de Banque dont vous trouverez leur coordonnées directement sur internet.

Cordialement